


<https://www.aefinfo.fr/depeche/717525-alors-que-60-universites-pourraient-etre-en-deficit-...>

 Sabine Andrieu

 15 min read

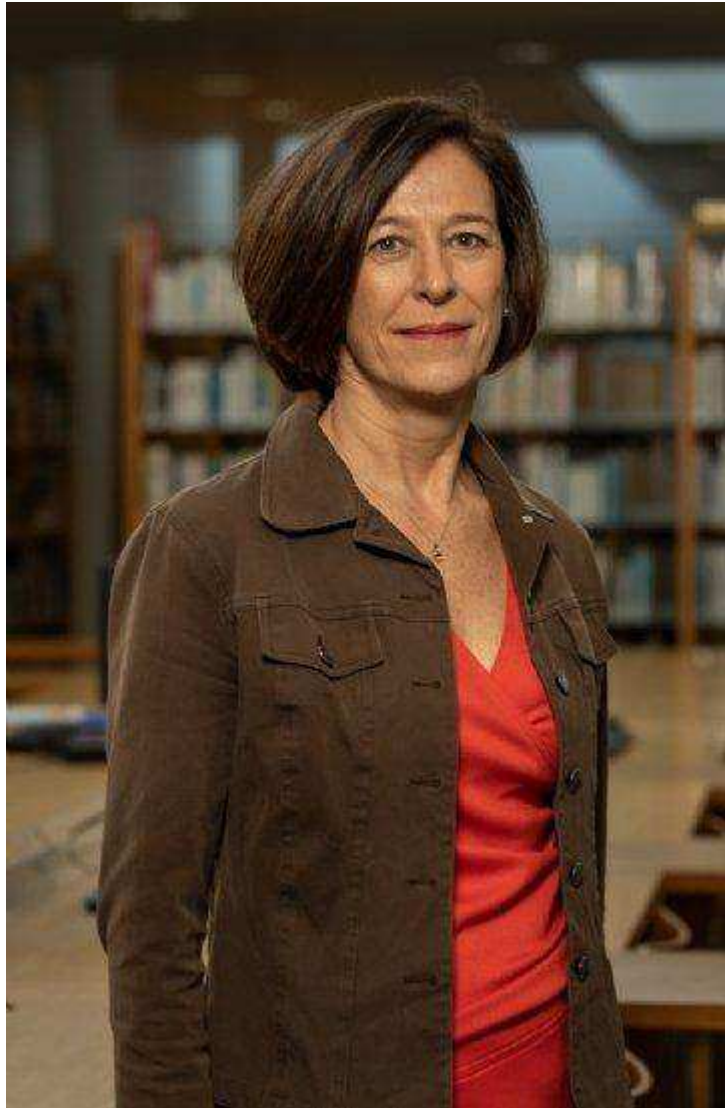
Alors que 60 universités pourraient être en déficit en 2024, les établissements craignent des budgets d'austérité en 2025

En cette période de rentrée, les universités ne cachent pas leurs inquiétudes en matière de budget, d'autant qu'elles n'ont aucune idée de la contribution qui leur sera demandée, en tant qu'opérateurs de l'État, aux mesures d'économies qui se dessinent pour le PLF 2025. Les déficits se multiplient, touchant "60 universités", selon Virginie Dupont, VP de France Universités, et certaines envisagent déjà des plans d'économie touchant aux emplois statutaires. La vigilance est aussi de mise à propos de la baisse à venir du taux de prise en charge des contrats d'apprentissage pour le niveau master.



En cette rentrée 2024, plusieurs présidentes et présidents d'université s'inquiètent de l'impact sur l'ESR des baisses envisagées pour le PLF 2025. © France Universités -

université de Strasbourg



Virginie Dupont, présidente de l'UBS.

| UBS

"Ce qui va être compliqué, ce sont les constructions budgétaires", estime Virginie Dupont, présidente de l'**université Bretagne Sud** et vice-présidente de France Universités, à l'occasion de sa conférence de presse de rentrée, en septembre 2024. Elle indique que d'après les comptes financiers, 15 universités étaient en déficit en 2022, 30 en 2023, et elles seraient "60 en 2024". "À l'UBS, c'était notre stratégie, politiquement, de présenter ces dernières années un budget initial en déficit, pour mettre en évidence les non-compensations de l'État (G.V.T., mesures Guerini, etc.). Mais grâce à des recettes exceptionnelles (TVA, alternance), on a toujours réussi à finir à l'équilibre". Ce ne sera pas le cas en 2024, puisque l'établissement devrait afficher un déficit de 914 000 euros

(sur un budget de 108 M€). Quant au budget 2025, encore en construction, il pourrait prévoir un déficit de 2 à 3 M€.

"Une rentrée charnière" d'un point de vue budgétaire, estime quant à lui Gilles Roussel, président de l'**université Gustave Eiffel**, d'autant que l'université, fruit de la fusion entre l'Upem et l'Jfstar, a une double tutelle – MESR et ministère de la Transition écologique – et est donc rattachée à deux missions de la loi de finances. "En 2023, nous étions en déficit, et nous le serons certainement aussi en 2024. La politique volontariste de continuer sur les mêmes bases sera sans doute freinée par les perspectives budgétaires annoncées et qui ne sont pas très positives", dit-il. En 2023, l'université avait enregistré un "résultat négatif de 3,5 millions" tandis que dans le cadre du budget rectificatif, qui sera soumis aux instances à la fin de l'année, "le résultat va se dégrader", détaille Corinne Blanquart, première vice-présidente de l'établissement expérimental. "Cette situation ne peut pas durer dans le temps. La part qui est possiblement utilisable pour le fonctionnement et l'investissement se réduit beaucoup. C'est ce qu'il faut surveiller", alerte-t-elle.

Pour Gilles Roussel, il faut "se poser la question des choix à faire et des arbitrages". Par exemple, concernant la rénovation énergétique des bâtiments, "il va peut-être falloir revoir à la baisse un certain nombre de projets", avance-t-il. En revanche, "nous sommes toujours dans la volonté de maintenir la masse salariale", tout comme de continuer dans l'investissement des équipements en recherche. L'université a d'ailleurs "une importante trésorerie" grâce à de nombreux projets "en cohérence avec sa stratégie mais fléchés sur des activités particulières". De plus, son fonds de roulement est "assez important et permet d'absorber un certain nombre de choses". L'université pourrait mobiliser environ 11 millions d'euros de son fonds de roulement.

Deuxième année de déficit à Clermont Auvergne



Mathias Bernard, président, et Françoise Peyrard, VP Formation, présentent à la presse les nouveautés de la rentrée 2024 de l'université Clermont Auvergne.

| *AEFinfo*

La situation budgétaire est également jugée préoccupante à l'**université Clermont Auvergne**, qui enchaîne sa deuxième année en déficit. Après un déficit 2023 de 10 M€, c'est à peu près la même situation qui s'annonce pour 2024, même si "les prévisions budgétaires sont toujours très difficiles, notre SCSP pouvant évoluer jusqu'à 15 jours de la clôture budgétaire de fin décembre", précise Mathias Bernard. "Nous n'avons en outre aucune idée de la manière dont nous serons touchés par les mesures d'économies annoncées pour 2025 sur les opérateurs par le gouvernement démissionnaire", ajoute-t-il. Ce déficit s'explique notamment, selon lui, par "les effets de l'inflation sur le coût de l'énergie qui se font encore sentir en 2024" – il rappelle que la facture de chauffage de l'établissement se monte à 20 M€, contre 7 M€ avant 2023 – et aux mesures de revalorisation des fonctionnaires partiellement compensées par l'État (5 M€ en 2024).

Cette situation oblige l'EPE clermontois à un plan d'économies portant sur l'emploi : pour 2024, 60 postes de contractuels ne sont pas renouvelés : 30 emplois Biatss et 30 emplois d'enseignement (Ater ou CDD). "Nous n'aurons pas la capacité d'absorber un 3e budget déficitaire. Donc le budget 2025 sera construit avec des contraintes financières", ajoute le président qui cite "le report de travaux et le non-renouvellement d'un emploi de fonctionnaire sur cinq, ce qui représente environ 20 postes par an". À noter que l'UCA a

commencé à perdre des effectifs étudiants depuis le pic de 2020 à 38 000 étudiants. Elle en a entre 35 000 et 36 000 cette année et sera à 30 000 dans dix ans. Tout cela pour dire que "les suppressions de postes ne se traduiront pas par des suppressions de formations", résume Mathias Bernard.

60 établissements du supérieur en déficit en 2023

Lors d'une audition devant les députés de la commission des Finances, en mai 2025, Sylvie Retailleau avait indiqué que "plus de 60 universités et établissements d'enseignement supérieur ont présenté une perte comptable" en 2023 ([lire sur AEF info](#)). À titre de comparaison, elle avait rappelé qu'ils étaient "39 en 2022 et 10 en 2021".

À cette occasion, elle avait également annoncé le lancement d'une mission IGF-IGESR sur le modèle économique des universités, laquelle n'a pas encore rendu ses conclusions.

Des budgets "sous pression" (M. Deneken)



Michel Deneken, président de l'université de Strasbourg.

"Les budgets des universités sont sous pression", lâche Michel Deneken, président de l'**université de Strasbourg**, lors de la conférence de rentrée de l'établissement, jeudi 12 septembre. "Les universités à haut niveau de recherche sont celles qui coûtent le plus cher. Et donc le ratio par étudiant ne marche plus". "Nous avons exécuté le budget 2023 avec deux millions d'euros de déficit", rappelle la DGS, Valérie Gibert. Une situation qu'elle impute notamment "à la non-compensation totale des mesures Guerini de revalorisation salariale", mais qui aurait pu être plus marquée : "l'État nous a accompagnés en 2023 pour nous aider à faire face à l'explosion des coûts énergétiques".

"Malheureusement, pour 2024 et *a fortiori* pour 2025, nous savons d'ores et déjà qu'il n'y aura plus de compensation de la facture énergétique", note la DGS. "Nous avons fait une grande politique de maîtrise de nos coûts énergétiques, à la fois dans la révision des marchés mais aussi avec les travaux de rénovation, et nous allons faire baisser la facture énergétique". Toutefois, et au vu de "l'explosion d'un certain nombre de coûts, et de la

masse salariale qui va continuer à augmenter sans compensation complète", l'université de Strasbourg s'oriente de nouveau "vers un budget primitif en déficit prévisionnel pour 2025" ([lire sur AEF info](#)). "Nous pourrions nous approcher de 19 M€, mais en prévisionnel".

"Inquiétudes" après les annonces de B. Le Maire

Situation tendue aussi à l'**université Grenoble Alpes**, qui après un déficit 2023 à 3,3 M€, s'apprête à clore 2024 avec un nouveau déficit bien au-delà des 10 M€, selon les informations d'AEF info. Sollicitée, la présidence n'a pas encore répondu à nos questions. Après un recours au fonds de roulement de 10,6 M€ en 2023 (le faisant passer de 37 à 27 jours de fonctionnement), une partie de la communauté s'inquiète d'un nouveau plan d'économie qui pourrait toucher l'emploi. Pour mémoire, un plan de retour à l'équilibre voté par le CA fin 2021, prévoit déjà un recrutement différé de deux ans pour chaque poste vacant (remplacé par des contractuels en attendant). "Mais la pyramide des âges fait que le nombre de contractuels ne cesse de s'accumuler. On se demande ce que le président compte faire de tous ces contractuels", déclare Nicolas Sieffert, secrétaire de la section FSU de l'UGA. "Va-t-il falloir revoir la trajectoire prévue sur 2022-2028. Va-t-on se contenter d'attendre que les problèmes passent ? Toutes ces discussions n'ont pas commencé, mais vu le contexte budgétaire national, nous sommes inquiets."

L'**université de Poitiers** aussi se trouve dans le rouge. Pour la première fois, l'exercice budgétaire 2023 s'est soldé par "un léger déficit". "C'est une alerte", dit Virginie Laval, promettant de la vigilance sur tous les postes (masse salariale, dépenses de fonctionnement, investissements...) et de poursuivre la politique de rénovation énergétique des locaux pour diminuer le coût des fluides. Les annonces de réduction des dépenses publiques, de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances démissionnaire, l'inquiètent, même si à ce stade la subvention pour charge de service public reçue est "identique à celle de l'année précédente" et que l'université poitevine reste en capacité de maintenir son volant d'emplois, dit-elle.

À Rouen, pas de déficit, mais des marges de manœuvre réduites

Avec un excédent de 1,6 M€ l'année dernière, soit le plus faible enregistré, l'**université de Rouen** n'a que peu de marge de manœuvre pour mener des opérations coûteuses, par exemple sur l'immobilier. "Il y a inquiétude pour la suite" même si l'université ne fait

pas partie de "la moitié de celles qui sont dans un contexte déficitaire", commente le président Laurent Yon, pour qui cette situation "impose une gestion prudente". Le budget initial 2024 est de 277 M€, dont 206 M€ de masse salariale, 43 M€ de fonctionnement et 28 M€ d'investissement. "Nous avons encore la capacité de recruter des fonctionnaires", 120 nouveaux personnels titulaires devant l'être cette année, dont 13 professeurs et 27 maîtres de conférences. Pour autant, "structurellement l'université est sous-encadrée" : elle est passée en 10 ans de 24 000 à 34 000 étudiants, mais "la dotation par étudiant n'a pas suivi" et il manque aujourd'hui 200 postes.

À l'**université de Bourgogne**, où le budget est en construction, "il manque 13 millions d'euros, contre 16 millions l'an passé", au regard des dotations de l'État, explique Fabrice Hervé, le VP en charge des finances. Les ressources propres de l'établissement – issues de l'apprentissage, de la formation continue, des aides régionales... – devraient permettre de boucler le budget. Cependant, l'établissement bourguignon est plutôt confiant et ce malgré l'évolution des règles concernant le financement de l'apprentissage et maintient d'ailleurs une politique RH dynamique. L'université a notamment obtenu des moyens nouveaux pour accompagner la réforme du BUT "qui devait normalement se faire à moyens constants", rappelle Vincent Thomas son président, et prévoit de mettre 62 postes d'enseignants-chercheurs et d'enseignants (dont 44 pour remplacer les départs des titulaires) et 29 postes de Biatss au concours, au printemps 2025. De plus, elle vise également 80 supports d'Ater dont 34 seront financés sur ses fonds propres. "La non-compensation du GVT grève" cependant "notre dynamisme". Cela représente plus de 7 M€ que l'université supporte. Conséquence : "Nous ne pouvons pas satisfaire les demandes en dotation des composantes et des services, illustre Vincent Thomas. Ces demandes représentent cette année 11,6 M€. Nous en avons alloué 1,3 million : c'est 10 % des demandes nouvelles".

Une situation "fragile" à l'université d'angers

Françoise Grolleau, présidente de l'**université d'Angers**, qualifie quant à elle la situation financière de son établissement de "fragile". Le déficit de 4,6 M€ en 2023 pourrait s'amplifier en 2024, avec des projections allant jusqu'à 8,6 M€. À la tête de l'université depuis six mois, elle compte "mettre en place une nouvelle façon de construire le budget" : pour la première fois, un débat d'orientations budgétaires a été organisé, les process ont été remis à plat (notamment pour les échanges avec les composantes), et

une communication "transparente" a été décidée vis-à-vis des personnels et des étudiants.

"Des efforts devront être faits, à la direction centrale, dans les services communs et dans les composantes, pour maintenir notre campagne d'emplois", affirme la présidente. Elle a également demandé à la Dgesip un accompagnement par l'IGESR. Deux personnes ont été missionnées depuis le début de mois de septembre, et devraient accompagner l'université d'Angers jusqu'à la fin de l'année.

Baisse des NPEC : "une petite musique pas encore suivie d'effets concrets" (M. Bernard)



Virginie Laval, présidente de l'université de Poitiers.

Autre sujet lié aux finances : les universités s'inquiètent-elles de la baisse des NPEC des contrats d'apprentissage ? "Pour l'instant, c'est plus une menace, une petite musique qui n'est pas encore suivie d'effets concrets", note Mathias Bernard, président de l'université

Clermont Auvergne. "Cela dit, on avait une vraie stratégie de déploiement de l'alternance car c'est une modalité pédagogique intéressante, notamment au niveau master. Mais si le taux de prise en charge se réduit et qu'on n'est même plus à l'autofinancement, cela modifiera la trajectoire, ça nous freinera obligatoirement", ajoute-t-il.

Virginie Dupont (**UBS**) ne se montre pas très inquiète non plus, "même si certaines entreprises s'interrogent un peu, ce qui entraîne un petit tassement". "Il semblerait qu'on ne soit pas parmi les plus touchés parce que si l'on en reste à ce qui a été proposé, les entreprises de moins de 250 salariés devraient continuer à bénéficier des accompagnements de l'État. Or sur notre territoire, nous travaillons en majorité avec des PME. Par ailleurs, nous ne facturons pas de formations à plus de 12 000 euros, qui correspondent au plafonnement instauré par France compétences". Mais la présidente ajoute qu'elle ne dispose pas encore de tous les chiffres, et qu'elle restera "attentive".

À **Poitiers**, pas d'inquiétude pour l'apprentissage, du moins cette année. Mais la révision à la baisse des NPEC pour les cursus post-bac peut faire craindre des difficultés (non évaluées à ce stade) pour les années suivantes, reconnaît Virginie Laval. Malgré ce contexte, elle ne veut pas renoncer à développer l'alternance, en lien avec le CFA Sup de Nouvelle-Aquitaine – jugeant cette modalité pédagogique très intéressante, y compris pour l'insertion. Depuis 2020, le nombre d'étudiants alternants est passé de 600 à 1 200 à 1 300 dans son établissement.

L'UHA surveille les NPEC "comme le lait sur le feu"

La dernière baisse des NPEC de la mi-juillet ([lire sur AEF info](#)) apparaît "mesurée" à l'échelle de **l'université de Rouen**, témoigne Olivier Desplebin, le vice-président en charge de la **FTLV** et de l'entrepreneuriat. "C'est une érosion limitée à quelques pourcentages", donc la politique d'ouverture de certains diplômes se poursuit" avec cette année le déploiement de l'alternance dans 11 formations, des masters, mais aussi un **BUT** "génie électrique et informatique industrielle" et une licence professionnelle "productions animales".



Pierre-Alain Muller, président de l'UHA.

| UHA

Pour l'heure, l'**UHA** (qui a créé le 1er CFA universitaire dans les années 1990) n'exprime pas de crainte particulière, même si "nous surveillons les NPEC comme le lait sur le feu", signale son président Pierre-Alain Muller lors d'un point presse le 5 septembre. "Ces dernières années, il y a eu une diminution d'à peu près 10 % du niveau des prises en charge ; mais, nous avons constaté dans le même temps une augmentation du nombre d'apprentis" (ceux-ci représentant 14 % de ses effectifs).

À l'université haut-rhinoise, cette activité constitue d'ailleurs l'un des "trois éléments principaux du modèle économique". "D'abord, il y a un cœur de métier – de service public – qui comme pour toutes les universités est sous-financé ; depuis 2019, la SCSP ne couvre plus le coût de nos personnels permanents. Deuxième chose, nous avons gagné à peu près tout ce que nous pouvions gagner sur les AAP. Ensuite, comment équilibrons-

nous l'ensemble ? Avec l'apprentissage. Nous faisons un partage des moyens collectés : l'université en laisse la moitié aux composantes de formation, tandis que l'autre moitié va dans le pot commun". La situation financière de l'UHA est "confortable", avec un résultat comptable de +4,89 M€ en 2023 (+5,67 M€ en 2022), précisent ses services.

Pour Gilles Roussel, président de **l'université Gustave Eiffel**, "il n'y a pas d'alertes majeures en interne sur le nombre de contrats d'apprentis signés". Les effectifs ne sont certes "plus en augmentation comme les années précédentes mais se maintiennent", pointe Gilles Roussel, qui ne se dit pas "inquiet". En revanche, "ce qui est questionnable, ce sont les aides des entreprises pour soutenir l'apprentissage qui vont pour certaines s'arrêter". De plus, il faut prendre en compte "la concurrence du privé qui continue de développer une offre de formation en apprentissage avec d'autres méthodes de recrutement", met-il en garde.

Generated with Reader Mode